

Liberté

pour Debbie, Janet et Janine
(Freedom for Debbie, Janet and Janine)

COMMENT AGIR POUR LA LIBÉRATION DE DEBBIE, JANET ET JANINE ?

2 possibilités :

- 1ère possibilité

Vous pouvez imprimer la carte en page 2

- 2ème possibilité

Vous pouvez commander (gratuitement) la pétition au format carte postale (15 par 10cm) en nombre à contact@mumiabujamal.com en précisant l'adresse à laquelle vous souhaitez la recevoir.

Vous l'envoyez directement au Président de la Commission de Libération Conditionnelle par courrier postal ... sous enveloppe de préférence pour contraindre son administration à l'ouvrir et à en prendre connaissance. Sous enveloppe ou pas, le tarif postal est de 1,25 € pour un envoi jusqu'à 20 grammes. Si vous faites des envois en nombre, il vous faudra l'affranchir en conséquence.

ON A MOVE !





Monsieur le Président de la Commission de Libération Conditionnelle,

En mai 2016, vous allez statuer sur la demande de liberté conditionnelle de Janine, Janet et Debbie Africa emprisonnées depuis 1978 avec six membres de leur famille. Merle Africa (1998) et Phil Africa (2015) sont morts en prison dans des conditions très suspectes. Condamnés à des peines de 30 à 100 ans pour le meurtre d'un policier blanc, unanimement, ils ont toujours clamé leur innocence.

En mai 2016, Janine, Janet et Debbie se présenteront, pour la 7ème fois, devant votre commission. Jusqu'à ce jour, bien que bénéficiant d'un excellent dossier des autorités pénitentiaires, leurs demandes ont été systématiquement rejetées au motif qu'elles refusent de faire amende honorable pour un crime qu'elles ont toujours réfuté avoir commis.

Nous vous demandons d'accorder la liberté conditionnelle à ces trois femmes, prisonnières depuis 38 ans.

Nom :

Signature :

Ville (France) :

**PA. Board of Probation and Parole
C/O Chairman Michael Green**

**1101 S. Front St.
Harrisburg, PA. 17104
USA**